

# REVOLUTION FRATERNELLE

## POUR VIVRE ENSEMBLE...



### L'EDITO

Qui n'a pas pensé un jour que si les conditions étaient meilleures, il serait vraiment heureux?

Quand je serai grand, ce sera mieux ! Quand j'aurai un métier, quand je rencontrerai mon âme sœur, quand j'aurai des enfants, quand... Nous n'avons de cesse de refaire le monde. Si j'étais Dieu, je ferais ça ou empêcherais cela ! Maîtriser, se faire des représentations, savoir, nous rassurent .

Mais en faisant cela nous restons dans le monde des croyances.

Celles-ci nous entraînent dans un monde parallèle, un monde de rêves, c'est le virtuel avant internet, totalement détaché de la réalité. Notons que les outils d'aujourd'hui peuvent renforcer, via les réseaux sociaux, cette fuite du réel, développant ainsi des clubs de pensée, défendant des religions comme autant de lieux de divisions où chacun défend sa vérité.

Pendant ce temps, la Vie passe, mais c'est quoi la vraie Vie?

La vraie Vie, c'est vivre le présent tel qu'il est. Ce n'est pas du fatalisme, cela ne nous laisse pas inactifs mais nous incite à accueillir ce qui est, à croire que la Vie me donne le meilleur pour moi aujourd'hui. La Vie nous invite à l'accueillir telle qu'elle est.

A accueillir l'autre tel qu'il est et non tel qu'on voudrait qu'il soit.

Accueillir , c'est tendre la main pour cueillir la journée qui s'offre à nous, les paroles qui nous seront partagées par ceux que nous rencontrerons. C'est faire confiance à cet appel profondément ancré en nous, à avancer, à sortir de notre confort, à nous laisser interpeller, à risquer la confiance. Comme l'enfant qui naît, laissons-nous enfanter par la vie qui se déroule jour après jour?

Cette confiance a pour nom la Foi et la Foi est créative, elle mène à l'action et à la joie de vivre : C'est la bonne nouvelle de l'Evangile. C'est cette Foi qui nous fait accueillir l'autre, voir en lui sa beauté d'Être unique, qui nous donne envie de construire un monde fraternel avec lui.

N'ayons donc pas peur de cette vie bien réelle à laquelle nous participons, faisons grandir cette foi qui nous fait dire, qui que nous soyons: Oui, je crois que la Vie vaut la peine d'être vécue parce que vécue ensemble.



Edito de Jean Bauer

### DÉFI DE LA SEMAINE : FAIRE SON PAIN MAISON

- 1- Dans un grand bol, mélangez la farine, la levure et le sel, puis ajoutez l'eau et mélangez avec la main jusqu'à obtenir une pâte. Pétrissez la pâte sur la plan de travail pendant 10 minutes et laissez la reposer 10 minutes
- 2- Ajoutez alors les graines, "coupez" la pâte en morceaux avec les mains pour bien répartir les graines dans la pâte, formez une boule et couvrez la dans le bol avec un torchon ou du film alimentaire et laissez lever 2 heures à température ambiante
- 3- Ramassez la pâte, séparez la en 3 boules de taille identique, et formez des belles boules rondes. Mouillez les un peu avec de l'eau et roulez les dans des graines pour les faire adhérer, puis posez les entre deux torchons propres, celui du dessous un peu fariné, laissez lever 45 minutes
- 4- Faites chauffer le four à 240°C avec la plaque ou lèche frite dedans, puis sortez la plaque chaude. Huilez la plaque avec un pinceau, et posez les 3 boules dessus en espaçant un peu.
- 5- Passez un peu d'eau avec un pinceau sur les boules, et enfournez 25 minutes

« L'espérance nous apprend patiemment à penser possible ce qui nous paraît dans la situation présente impossible ou hors de portée. »

Frédéric Boyer

Emission du RCF sur Jean-Christophe Parisot, le premier préfet en situation de handicap et diacre. [Cliquez ici](#)

Extrait du Fratelli Tutti du Pape François

« La vie, c'est l'art de la rencontre, même s'il y a tant de désaccords dans la vie »

« Le tout est supérieur à la partie »

« Personne n'est inutile, personne n'est superflu. »

#### Ingrédients :

- 500g de farine t65 ou t55
- 50g de graines mélangées
- 300g d'eau à température ambiante
- 20g de levure fraîche ou 10g de levure du boulanger sèche
- 10g de sel



## BILLET D'HUMEUR

Après les horribles attentats de Conflans Ste Honorine et de Nice on a, ici ou là, entendu ou lu bien des propos laissant entendre que la liberté d'expression n'autorise pas tout et en particulier que les convictions religieuses doivent bénéficier d'un respect spécifique ; de même on a beaucoup invoqué la laïcité.

C'est vrai, la liberté d'expression n'autorise pas tout. Elle autorise la liberté d'opinion mais pas la liberté de diffamer, d'appeler à la haine de l'autre, des individus en tant que personne ou membre d'une communauté. Cela est clairement dit dans les lois qui organisent cette liberté.

Le journal Charlie Hebdo a une longue tradition de caricatures. L'Eglise catholique comme un certain nombre de ses responsables en ont fait les frais, et plusieurs de ces dessins m'ont heurté, blessé dans ce que j'ai de plus précieux : ma foi en Jésus. Mais Dieu n'a pas besoin de moi pour le défendre. Il est infiniment plus grand, plus puissant, plus sage que moi. Et sans doute, le pire blasphème pour un croyant est de se prendre pour Dieu et de se croire offensé à sa place.

Et puis, si on ne peut écrire ou dessiner telle ou telle chose parce que cela offense ou blesse telle ou telle conviction, que restera-t-il alors de cette liberté d'expression ? Je ne suis pas souvent d'accord avec ce que publie Charlie Hebdo mais il doit pouvoir le faire sans crainte, sauf à répondre devant la loi des abus qu'il aura commis.

De la même façon, on a beaucoup invoqué la laïcité. Je préfère quant à moi parler de la séparation des Eglises et de l'Etat. Nous n'en avons pas toujours conscience, le christianisme se trouve à la racine de cette distinction. « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu » (Mt 22 15-21).

En France, il n'y a pas de religion reconnue par l'Etat, ce dernier ne finance aucune religion. Voilà qui donne aux croyants une singulière liberté ! Le pouvoir politique n'a pas à se mêler de ce que disent les religions. Le pouvoir politique ne peut donc mettre à son service la religion pour atteindre ses buts. Et nos Evêques ne se privent pas de dire que telle ou telle décision prise par les autorités publiques est en contradiction avec la vision chrétienne de l'Homme.

Il nous faut savourer cette immense liberté qui nous est donnée...

Jacques Julien

## ACTUALITÉS DE LA DÉLÉGATION

Le secours catholique publie, en cette fin d'année, l'édition 2020 du rapport *Etat de la pauvreté*. Véronique Fayet notre présidente national nous le résume en [3 minutes](#).

Notre collecte de fin d'année nous permet de mener notre action en faveur des plus fragiles. Cette année elle sera fortement impactée par la crise sanitaire en cours. Nous avons donc besoin de vous pour poursuivre notre mission !

Comment participer ?

- En déposant dans les boîtes aux lettres de mon quartier des enveloppes dons avec le flyer du Secours catholique
- En demandant aux commerces ouverts s'ils sont d'accord pour exposer nos bougies et / ou nos gâteaux "Le fraternel" afin de les vendre au sein de leur boutique
- En m'informant auprès de ma mairie sur la possibilité de vendre nos bougies et gâteaux lors d'un marché

Vos animatrices sont là pour vous aider dans vos démarches, n'hésitez pas à les contacter.

Pour contribuer financièrement à notre action, [c'est par ici !](#)



## QUELQUES ÉCLAIRAGES :

### La déclaration des droits de l'homme et du citoyen

**Art. 10.** Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

**Art. 11.** La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

### Loi de 1905 organisant la séparation des Eglises et de l'Etat :

**Art. 1.** La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

**Art. 2.** La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. (...) Pourront toutefois être inscrites auxdits budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons.

Vidéo du Secours catholique sur le budget des ménages

[ici](#)

[Rapport Statistique](#)

du Secours catholique



Délégation de Savoie  
297 rue de la Martinière  
BP 803  
73008 CHAMBERY  
Tél : 04 79 60 54 00